



MESSAGE AU CONSEIL GENERAL

relatif aux comptes de la commune pour l'année

2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous remettre, en annexe, les comptes de la Commune de Villars-sur-Glâne pour l'année 2020.

Par le présent message, nous tenons à vous donner un certain nombre de renseignements complémentaires.

Le budget 2020 prévoyait un déficit de **CHF 534'709.85** pour un total de charges de CHF 81'559'429.00. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 749'231.89** pour un total de charges de CHF 76'505'505.41, après amortissements financiers obligatoires de CHF 3'025'741.25, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement du réseau d'eau potable de CHF 472'694.43, attribution à la réserve obligatoire pour le renouvellement des canalisations de CHF 1'514'039.55, attribution à la réserve intercommunale pour le renouvellement des installations de la STEP de CHF 300'000.00, attribution à la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 2'780.00, prélèvement sur la réserve d'aide au logement de CHF 390'000.00 et dissolution partielle de la provision pour la réforme fiscale des entreprises (PF17) de CHF 2'000'000.00, telle que budgétisée.

Cet exercice cumule à la fois l'introduction de la réforme fiscale des entreprises et l'effet de la pandémie, qui a débuté en mars 2020. Le confinement ajouté aux restrictions sanitaires ont eu moult effets sur les actions communales : un certain nombre de manifestations ont été annulées et du retard a été accumulé dans le planning certains travaux et investissements. Par conséquent, les dépenses courantes 2020 ont été globalement inférieures au budget dans tous les chapitres. Le seul chapitre qui présente un dépassement est celui de la Santé publique (chapitre 4), dont les surcoûts sont en lien direct avec les dépassements des charges liées aux homes médicalisés du canton (rubrique 410) (+ CHF 189'361.55) et du matériel sanitaire pour lutter contre le COVID-19 (rubrique 450) (+ CHF 33'369.08).

La difficulté a été d'estimer les recettes fiscales 2020, n'ayant pas de recul par rapport d'une part à l'impact du COVID-19 et d'autre part par rapport à la nouvelle réforme fiscale des entreprises entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Après analyse, nous avons chiffré les recettes fiscales 2020 des personnes physiques avec une réduction COVID de 10% par rapport au budget 2020 et celles des personnes morales avec une réduction COVID de 16%. Ces estimations tiennent compte de tous les éléments portés à notre connaissance au moment du bouclage des comptes et se situent dans la fourchette utilisée par l'Etat.



A noter que les recettes fiscales des années précédentes présentent un manque à gagner pour les impôts des personnes physiques de CHF 106'334.55, mais un gain de CHF 1'659'041.70 pour les personnes morales. En globalité, les recettes fiscales personnes physiques et morales comptabilisées dans l'exercice 2020 représentent CHF 41'286'013.26 au total pour un montant budgétisé de CHF 45'370'000.00, soit un manque à gagner de CHF 4'083'986.74, partiellement compensé par le prélèvement de CHF 2'000'000.00 sur la provision PF17-Réforme fiscale des entreprises, constituée ces dernières années, qu'il est prévu de dissoudre dégressivement sur trois exercices, à savoir 2020, 2021 et 2022.

Il convient de relever les bons résultats des impôts dits conjoncturels, à savoir l'impôt sur les gains immobiliers de CHF 1'057'745.30 et l'impôt sur les mutations immobilières de CHF 2'704'988.20.

Durant cet exercice, les emprunts bancaires à court, moyen et long terme ont diminué de CHF 1'000'000.00, pour atteindre un total de CHF 79'000'000.00 au 31.12.2020. La dette nette, qui comprend les emprunts à court, moyen et long terme diminués des disponibilités ainsi que des prêts, selon le calcul du Service des Communes, est passée de CHF 69'581'282.99 au 31.12.2019 à CHF 68'646'017.83 au 31.12.2020, soit **une diminution de CHF 935'265.16**, après investissements nets de CHF 960'894.35.

Enfin, les intérêts des dettes payés en 2020 se sont élevés à CHF 639'215.95, soit 27,39 % de moins que le budget. Cela est dû à des investissements réduits à cause du COVID et à des bonnes conditions d'intérêts obtenues lors du renouvellement de certains crédits bancaires.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE FONCTIONNEMENT

0 Administration

020 Administration générale

020.318.30 Honoraires juridiques et divers

Budget : CHF 20'000.00

Comptes : CHF 35'610.60

Excédent : CHF 15'610.60

D'une manière générale, il n'est pas possible de prévoir les montants que la Commune devra engager ou non dans ce compte. Par contre, pour l'année 2020, nous avons dû utiliser plus de CHF 25'000.00 pour un litige qui opposait la Commune aux voisins, lors de la construction de l'école du Platy.

1 Ordre public

172 Dispositif sanitaire pour événements majeurs (DL)

172.351 Dispositif sanitaire pour événements majeurs (DL)

Budget : CHF 12'094.00

Comptes : CHF 0.00

Disponible : CHF 12'094.00

Cette nouvelle rubrique créée en 2019 sur demande de l'Etat de CHF 1.- par habitant, jamais utilisée jusqu'ici, sera finalement intégrée dans les frais de fonctionnement du Réseau Santé Sarine. Ce chapitre va donc disparaître.

2 Enseignement et formation

200 Ecole enfantine 1H – 2H

200.310 Matériel scolaire

Budget : CHF 15'045.00

Comptes : CHF 2'636.60

Disponible : CHF 12'408.40

Il s'agit d'une résultante à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 relatif à la reprise par l'Etat des frais liés aux fournitures dès la rentrée scolaire 2020/21. Lors de l'élaboration du budget 2020, en été 2019, le Service des écoles, en accord avec les directions d'établissement, avait opté pour la prudence en ne supprimant pas tous les subsides communaux étant donné que toutes les données n'étaient pas connues en matière de prise en charge des fournitures scolaires. Au moment du versement des subsides, en septembre 2020, les paramètres étaient clairs. Le montant de CHF 2'636.60 correspond à l'achat de petites fournitures et aux subsides communaux liés à l'acquisition de documentation pour les enseignant(e)s.

200.451 Contribution cantonale aux fournitures scolaires

Budget : CHF 18'600.00

Comptes : CHF 22'650.00

Gain : CHF 4'050.00

Cette position est à mettre en lien avec la position 210.451.

210 Ecole primaire 3H – 8H et CO 9H – 11H

210.310 Matériel scolaire

Budget : CHF 61'950.00

Comptes : CHF 47'188.75

Disponible : CHF 14'761.25

Il s'agit d'une résultante à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 relatif à la reprise par l'Etat des frais liés aux fournitures dès la rentrée scolaire 2020/21. Lors de l'élaboration du budget 2020, en été 2019, le Service des écoles, en accord avec les directions d'établissement, avait opté pour la prudence en ne supprimant pas tous les subsides communaux étant donné que toutes les données n'étaient pas connues en matière de prise en charge des fournitures scolaires. Au moment du versement des subsides, en septembre 2020, les paramètres étaient clairs. Le solde disponible correspond aux subsides pour du matériel de classe et pour le matériel nécessaire aux activités créatrices repris en charge par l'Etat.

210.311 Achat et entretien du mobilier

Budget : CHF 31'015.00

Comptes : CHF 15'546.95

Disponible : CHF 15'468.05

Le Service des écoles prévoit depuis quelques années le renouvellement des pupitres et chaises pour une classe entière. En 2020, à la demande de la directrice d'établissement, la Commune a procédé au renouvellement d'une demi-classe seulement afin de pouvoir équiper les deux salles dans le pavillon en classe flexible pour des visées pédagogiques ciblées. Les coûts ont été moins élevés que budgétisés. Par ailleurs, le Service des écoles alloue habituellement une certaine somme pour l'aménagement ou le remplacement de mobilier -non prévu-. Ce montant n'a pas été utilisé.

210.352.10 Contribution écoles du cycle d'orientation (DL)

Budget : CHF 5'596'904.00 Comptes : CHF 5'156'550.00 Disponible : CHF 440'354.00

L'Association des CO a bouclé ses comptes 2020 avec un total de charges inférieur de CHF 2'422'100.00 ou -8,1 % par rapport au budget 2020. Les comptes sont influencés de manière significative par une estimation prudente du nombre d'élèves attendus à la rentrée 2020/21 au sein des écoles du CO de la Ville ainsi qu'à une dissolution de réserves cumulées pour le matériel scolaire. L'exercice a bien entendu été marqué par l'effet COVID-19 où de nombreux postes ont enregistré des écarts importants par rapport au budget.

210.366.40 Subsidés pour activités ACM et ACT

Budget : CHF 34'110.00 Comptes : - CHF 9.35 Disponible : CHF 34'119.35

Il s'agit d'une résultante à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 relatif à la reprise par l'Etat des frais liés aux fournitures dès la rentrée scolaire 2020/21. Lors de l'élaboration du budget 2020, en été 2019, toutes les composantes n'étaient pas encore connues notamment celles concernant les activités créatrices. Tous les frais ont été repris par l'Etat. Le montant négatif est la différence de montant sur la provision au 31.12.2019.

210.451 Contribution cantonale fournitures scolaires

Budget : CHF 56'400.00 Comptes : CHF 67'835.00 Gain : CHF 11'435.00

Il s'agit de la participation de l'Etat au financement des fournitures et activités scolaires pour l'année scolaire 2019/20 sur la base des effectifs au 15.05.2019. Le montant alloué par élève s'élève à CHF 75.00. A cela s'ajoute une participation de l'Etat de CHF 10.00 par élève pour les coûts liés aux photocopies concernant l'année scolaire 2020/21. La rétribution de l'Etat tient aussi compte des élèves inscrits à l'ELPF.

220 Service intercommunal de logopédie, psychologie et psychomotricité (DL)

220.318.15 Charges sociales du personnel

Budget : CHF 481'949.00 Comptes : CHF 521'463.40 Excédent : CHF 39'514.40

Les charges sociales sont proportionnelles à l'augmentation des traitements du personnel depuis 2019 et par le fait que l'estimation budgétisée était de 23% de la masse salariale, alors qu'il aurait fallu se baser sur 25% pour être plus proche de la réalité (ce qui a été corrigé pour le budget 2021).

290 Administration scolaire

290.308 Mise à disposition de personnel (CSVV)

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 9'000.00 Excédent : CHF 9'000.00

Les contrats de travail des chauffeurs de bus scolaires, qui travaillent pour le Canton, mais payés par la Commune et refacturés au Canton ont été transférés de la Commune à l'Etat en 2019, par mesure de simplification. Il en résulte des transports effectués par le CSVV pour les enfants de la Commune pour un forfait annuel de CHF 9'000.00. Malheureusement, cette transaction n'était pas connue lors de l'élaboration du budget.

2901 **Ecole de Cormanon**

2901.312.05 **Electricité**
2901.435 **Rétribution énergie photovoltaïque**

Budget : CHF 25'000.00	Comptes : CHF 11'866.83	Disponible : CHF 13'133.17
Budget : CHF 0.00	Comptes : CHF 13'051.98	Gain : CHF 13'051.98

2020 est la première année complète de fonctionnement de l'école rénovée avec les panneaux solaires. En raison de la pandémie et de la fermeture provisoire de l'école pendant une période propice à la production de courant, le résultat est meilleur que le budget. Effectivement, la consommation est inférieure à ce qui était estimé et une part importante d'énergie a pu être revendue.

2901.314 **Entretien et rénovation**

Budget : CHF 80'000.00	Comptes : CHF 64'219.50	Disponible : CHF 15'780.50
------------------------	-------------------------	----------------------------

La plupart des travaux prévus au budget ont été réalisés. La peinture d'entretien a été limitée à une salle ACM et à une partie du couloir. Le remplacement des lavabos dans les salles ACM n'a au final pas été jugé indispensable. La réserve à disposition pour la réparation des stores n'a pas été utilisée.

2901.318.10 **Mandat d'étude architecte réfection intérieure**

Budget : CHF 15'000.00	Comptes : CHF 0.00	Disponible : CHF 15'000.00
------------------------	--------------------	----------------------------

La planification des travaux de réfection intérieure de l'école de Cormanon a été reportée à 2021.

2902 **Ecole des Rochettes**

2902.314 **Entretien et rénovation**

Budget : CHF 144'500.00	Comptes : CHF 113'973.85	Disponible : CHF 30'526.15
-------------------------	--------------------------	----------------------------

Les travaux prévus au budget ont tous été réalisés sauf pour les aménagements extérieurs (escaliers et gradins). Ces derniers, représentant un montant de CHF 30'500.00, ont été reportés en 2021.

2903 **Ecole de Villars-Vert**

2903.314 **Entretien et rénovation**

Budget : CHF 89'700.00	Comptes : CHF 83'287.88	Disponible : CHF 6'412.12
------------------------	-------------------------	---------------------------

Les travaux prévus au budget ont pour la plupart été réalisés. La réfection de la peinture de la crèche a été reportée en raison des travaux de rénovation planifiés en 2021. Il a également été renoncé à poser un store d'obscurcissement sur le puit de lumière des classes préformation car ceci serait du ressort du Canton. L'analyse thermique pour la réfection de la façade en isolation périphérique a été reportée à 2021. La réfection des joints silicone a été réalisée par le personnel d'entretien. Par contre, les dégâts sur les anciens stores extérieurs ont représentés un coût de plus de CHF 10'000.00 plus important que planifié.

2904 Cellules des Platanes

2904.312 Frais généraux PPE

Budget : CHF 40'000.00 Comptes : CHF 44'722.85 Excédent : CHF 4'722.85

Les installations primaires de chauffage ont été rénovées et des compteurs de chaleur ont été installés pour chaque propriétaire. Cette répartition plus juste est moins avantageuse pour la Commune que la répartition au ‰ appliquée jusqu'à ce jour.

2905 Ecole du Platy

2905.312.05 Electricité

2905.435 Rétribution énergie photovoltaïque

Budget : CHF 25'000.00 Comptes : CHF 8'880.13 Disponible : CHF 16'119.87
Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 2'501.48 Gain : CHF 2'501.48

2020 est la première année complète de fonctionnement de l'école. Les montants inscrits au budget étaient donc estimatifs. De plus, en raison de la pandémie et de la fermeture provisoire de l'école pendant une période propice à la production de courant, la consommation d'électricité a été réduite et une part de l'électricité produite a pu être revendue.

3 Culture, sports et loisirs

340 Sports

340.314 Entretien des terrains de sport

Budget : CHF 56'000.00 Comptes : CHF 60'251.00 Excédent : CHF 4'251.00

Ce compte permet de couvrir l'ensemble des frais liés aux infrastructures sportives d'extérieur notamment dans le secteur du Platy. En 2020, nous avons procédé au remplacement de 2 grands buts fixes et de 2 grands buts mobiles qui étaient en très mauvais état. Par ailleurs, lors des événements organisés en partenariat avec le FC Villars, nous devons fréquemment emprunter des petits buts mobiles supplémentaires auprès de Communes voisines. Afin de limiter les coûts de déplacements de ces buts et éviter tout dégât lors des manutentions, il a été décidé d'acquérir deux petits buts mobiles supplémentaires.

341 Centre sportif

341.314 Entretien et réparations des bâtiments

Budget : CHF 69'600.00 Comptes : CHF 75'864.34 Excédent : CHF 6'264.34

Les travaux prévus au budget ont été réalisés sauf les travaux de peinture et la réfection de l'isolation des tuyaux de chauffage, pour un coût global de CHF 10'000.00, qui ont été reportés à 2021. La pose de la signalétique prévue au budget 2019 a finalement été facturée en 2020 pour un coût de CHF 9'122.20. Des dégâts causés au parquet et aux installations électriques par des sociétés sportives ont nécessité des

réfections d'un coût de CHF 8'051.65 : ces frais ont été partiellement pris en charge par les assurances, respectivement les sociétés sportives (voir compte 341.436.20).

341.436.20 Indemnités des assurances des bâtiments

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 5'994.60 Gain : CHF 5'994.60

Ce montant représente le remboursement, par des sociétés sportives, pour les dégâts qu'elles ont causés aux installations électriques et au parquet.

351 Centre de rencontres villageoises « La Grange »

351.314 Entretien et réparations de l'immeuble

Budget : CHF 52'500.00 Comptes : CHF 54'107.97 Excédent : CHF 1'607.97

Les travaux prévus au budget ont été réalisés. Les installations d'un beamer dans la grande salle et d'un écran LED dans la salle de conférence ont été plus onéreuses que prévues au budget, car la fiabilité du matériel a été privilégiée et ce dernier a été complété par une installation de liaison sans fil.

352 Bâtiment du village (Ancienne école)

352.314 Entretien et réparations de l'immeuble

Budget : CHF 7'500.00 Comptes : CHF 18'629.35 Excédent : CHF 11'129.35

Les travaux prévus au budget ont été réalisés. Lors du curage des canalisations, un affaissement avec fuite a été constaté, ce qui a nécessité l'engagement de travaux immédiats pour un coût de CHF 3'259.95. Dans le cadre du projet de réaménagement de la bibliothèque, des travaux ont dû être engagés pour préparer la demande de crédit global (étude de faisabilité, contrôle statique, sondages). Ces analyses, non prévues au budget, ont représenté un coût total de CHF 7'609.00.

353 Pavillon des jeunes – Centre d'animation DOJO

353.314 Entretien et réparations du bâtiment

Budget : CHF 25'000.00 Comptes : CHF 31'626.05 Excédent : CHF 6'626.05

Les travaux prévus au budget ont été réalisés. Un déclenchement de feu dans les WC publics, causé par une personne inconnue, a nécessité la réfection complète de la peinture et du carrelage pour un coût de CHF 2'019.10. De plus, la période de fermeture des infrastructures en raison de la pandémie a été mise à profit pour réaliser, avec le personnel d'entretien, la réfection des douches des vestiaires de foot et du DOJO, le coût du matériel représentant un total de CHF 3'218.95. Le remplacement des radiateurs et la mise place de la ventilation mécanique ont nécessité des travaux complémentaires pour un montant d'environ CHF 1'600.00.

353.436 Remboursement dégâts et sinistres

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 2'019.10 Gain : CHF 2'019.10

Ce montant représente le remboursement, par l'ECAB, des dégâts causés par le feu dans les WC publics.

354 Bâtiment des services extérieurs et du feu (BSEV)

354.314 Entretien et réparations du bâtiment

Budget : CHF 45'500.00 Comptes : CHF 66'140.55 Excédent : CHF 20'640.55

Les travaux prévus au budget ont tous été réalisés. Une panne sur l'installation de ventilation du lavage pour voitures a nécessité une intervention représentant un coût de CHF 8'689.80. De plus, suite à un constat de fuite sur l'échangeur de chaleur (CAD), son remplacement s'est avéré nécessaire pour un coût de CHF 4'091.70 (une participation du Groupe E est en discussion). La temporisation de la ventilation des gaz d'échappement des véhicules pompier a été mise à jour pour des questions de sécurité ; ceci représente un montant de CHF 1'200.00. Un dégât par un véhicule communal sur une porte sectionnelle de l'atelier a nécessité une somme de CHF 2'084.00 pour la réparation. Le remplacement de la porte du garage a impliqué des coûts annexes plus importants que planifiés d'un montant d'environ CHF 4'000.00, notamment pour les voies de fuite et la ventilation des locaux.

360 Bâtiment administratif Petit-Moncor 1B-1F

360.314 Entretien et réparations du bâtiment

Budget : CHF 115'000.00 Comptes : CHF 113'255.19 Disponible : CHF 1'744.81

Les travaux prévus au budget ont tous été réalisés sauf le nettoyage des fenêtres reporté à 2021. Les coûts de transformation du secrétariat du Service des écoles, les frais d'entretien du parking et le remplacement de la porte de service du contrôle des habitants ont été légèrement plus onéreux que prévu au budget.

361 Four à pain Préalpes 12c

361.314 Entretien et réparations du bâtiment

Budget : CHF 12'000.00 Comptes : CHF 00.00 Disponible : CHF 12'000.00

Les études de réfection ont été reportées en 2022.

4 Santé publique

410 Homes médicalisés district et canton (DL)

410.351 Part aux frais d'accompagnement dans les EMS

Budget : CHF 1'951'187.15 Comptes : CHF 2'140'548.70 Excédent : CHF 189'361.55

Ce dépassement est en grande partie liée à la crise COVID dans les EMS, qui a fortement impacté le fonctionnement de ces derniers. Il a fallu notamment investir dans du matériel de protection supplémentaire, augmenter la dotation en personnel de soins et financer des lits vides durant les phases d'interdiction d'accueil. D'autre part, un surplus est lié aux coûts effectifs des subventions à l'accompagnement. En effet, les montants

prévus au budget (moyenne de Fr. 31.70 par jour en 2019 et Fr. 33.70 en 2020) s'avèrent trop bas. Les comptes 2019 des EMS ont montré une subvention à l'accompagnement moyenne supérieure à Fr. 35.50 et les estimations des coûts 2020 tendent à confirmer ce montant pour l'année en cours.

450 Prophylaxie (COVID)

450.311 Matériel de désinfection et divers

Budget : CHF 0.00

Comptes : CHF 33'369.08

Excédent : CHF 33'369.08

Cette nouvelle rubrique a été créée sur proposition de l'Etat en raison de la pandémie. Ces charges n'étaient pas budgétisées.

5 Affaires sociales

540 Structures d'accueil petite enfance

540.365 Subvention Fondation pour les AEF (DL)

Budget : CHF 1'470'000.00

Comptes : CHF 1'496'351.70

Excédent : CHF 26'351.70

Le dépassement s'explique principalement par l'augmentation du traitement du personnel administratif et d'encadrement, majoré des charges sociales y relatives, due, d'une part, à l'augmentation dès le 1.1.2020 du temps de travail du personnel administratif (+20%) du fait de la charge de travail et, de l'autre, à l'augmentation à temps déterminé (1.4.-31.12.) de la directrice (+20%) suite à un besoin d'encadrement accru au niveau des AES. À cela s'ajoute la prise en charge des frais de formation de la responsable de l'AES Cormanon et du groupe jeu de Villars-Vert et de son remplacement. La prise en charge de ces frais et les augmentations du temps de travail ayant été décidées à la fin 2019/début 2020, elles n'avaient pas été prévues lors de l'établissement du budget 2020. Par ailleurs, un montant de CHF 30'000.00, budgétisé en tant que produit extraordinaire et correspondant à une subvention attendue de l'OFAS pour la création de nouvelles places d'accueil lors de l'ouverture de l'AES du Platy, a été refusée (la FAEF a recouru et attend une décision à ce sujet). Enfin, bien que la FAEF a perçu des remboursements de diverses instances (Etat, RHT, APG), ceux-ci n'ont pas couvert totalement les pertes de rentrées au niveau des contributions des parents pour les frais de garde non facturés suite au COVID-19 (baisse de CHF 23'182.35). Afin de pallier le plus possible à ces pertes, la FAEF a renvoyé toutes dépenses et investissements non urgents et a également dissout des réserves à hauteur de CHF 26'486.15. Le déficit 2020 assumé par la Commune se monte à CHF 26'351.70.

540.365.30 Participation aux crèches conventionnées (DL)

Budget : CHF 370'000.00

Comptes : CHF 446'475.05

Excédent : CHF 76'475.05

Pour répondre à une demande accrue, en particulier pour le placement d'enfants de 0 à 2 ans, mise en évidence par le sondage concernant les besoins en accueil extrafamilial de 2016 (confirmé en 2020), la Commune avait décidé en novembre 2018 et juin 2019 d'augmenter au total de 5 (de 25 à 30) les places subventionnées à 100% et partagées entre plusieurs enfants auprès de la crèche Cap Canaille. La crèche ayant atteint une occupation maximale de ces places en particulier dès les derniers mois de 2019 (lorsque le processus budgétaire arrivait à son terme) voire au cours de 2020, les frais de garde et donc les subventions ont augmenté plus fortement que prévu. Par ailleurs, suite à l'augmentation du prix coûtant journalier de CHF 125.- à 135.- par la crèche « Le Bosquet », la Commune a conclu un avenant à la Convention en vigueur avec ladite crèche, acceptant de prendre en charge dès août 2020 et de manière dégressive la moitié de cette

augmentation (l'autre moitié étant assumée par les parents) pour les 7 places à 100% réservées en faveur des familles villaroises. À noter enfin que le montant total des subventions versées aux crèches conventionnées est sujet à de plus ou moins fortes fluctuations suivant le revenu des familles (davantage de famille à bas revenu = subventions plus élevées).

545 Service officiel des curatelles

545.431 Emoluments des pupilles

Budget : CHF 140'000.00 Comptes : CHF 362'148.15 Gain : CHF 222'148.15

Le processus de validation des émoluments par la Justice de Paix prend en principe deux ans. En novembre 2020 les émoluments perçus portaient sur la gestion des dossiers de 2018. Jusqu'ici les recettes contenaient toujours une année de provision d'honoraires. En 2020, nous avons intégré une 2^{ème} année d'honoraires dans les transitoires afin que les émoluments 2020 soient pris en considération. Il s'agit d'une rectification ponctuelle, de telle sorte que les comptes soient ajustés pour le passage aux nouvelles normes comptables MCH2. De plus, le montant perçu pour les émoluments 2018 ont été supérieurs de CHF 52'148.15 par rapport au budget.

550 Invalidité (DL)

550.351 Participation aux institutions spécialisées

Budget : CHF 3'124'637.10 Comptes : CHF 3'163'355.10 Excédent : CHF 38'718.00

Ce dépassement s'explique par la diminution des résidents hors canton dans les institutions fribourgeoises, ce qui implique une baisse des contributions provenant des autres cantons et par conséquent, des coûts supplémentaires de Fr. 1'615'009.00 à répartir entre le canton de Fribourg (45%) et les communes (55%), au prorata de la population légale.

570 Home pour personnes âgées Les Martinets

570.314 Entretien des bâtiments

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 10'795.80 Excédent : CHF 10'795.80

Suite à l'agrandissement de la Résidence Les Martinets, des fissures sont apparues sur les murs des cellules sanitaires. La Commune a préfinancé une expertise permettant de définir les coûts de réparation et les responsabilités. La répartition de la prise en charge, tenant compte des frais d'expertise, sera réglée en 2021 par le biais d'une convention.

580 Prévoyance sociale

580.351.10 Frais des services sociaux spécialisés (DL)

Budget : CHF 88'431.45 Comptes : CHF 172'184.85 Excédent : CHF 83'753.40

Chaque année en mai ou juin nous payons la charge de l'année précédente, en l'occurrence en 2020 la charge correspondant à 2019. Afin d'être conformes au nouveau règlement des finances MCH2 qui sera introduit au

1^{er} janvier 2021, nous avons ajouté une provision pour la charge 2020 : il s'agit d'une rectification ponctuelle. Le total correspond ainsi à deux exercices comptables.

580.365.20 Aide au logement

Budget : CHF 220'000.00 Comptes : CHF 142'106.40 Disponible : CHF 77'893.60

Ce montant est plus élevé par rapport à l'année précédente car en 2019, le nouveau règlement ne couvrirait pas les deux premiers mois de l'année. La situation est similaire à 2019 et malgré une augmentation des demandes, le nombre de bénéficiaires est resté stable. Suite à la modification du règlement en 2018, les charges en sus du loyer ne sont plus prises en compte dans le calcul de la subvention et cela implique une diminution des montants versés. A l'avenir, il faudra tenir compte de l'impact du COVID-19 et s'attendre probablement à une augmentation des bénéficiaires.

580.366 Aide matérielle, MIS et mesures mixtes VSG
580.451 Participation du canton aux frais d'assistance VSG
580.452 Récupération des frais d'assistance VSG

Budget : CHF 1'380'000.00 (Charge) Comptes : CHF 1'365'855.53 net Disponible : CHF 14'144.47 net

La charge nette est légèrement en dessous du budget contrairement à ce que l'on aurait pu attendre compte tenu de la situation liée au COVID-19. Les aides fédérales et cantonales ont permis de repousser le recours à l'aide sociale pour un certain nombre de personnes précarisées durant 2020, en lien avec la crise COVID-19. Il s'agit essentiellement des RHT, des indemnités de chômage supplémentaires et des assurances perte de gain Coronavirus pour les indépendants. De plus, la participation du Canton aux charges de l'aide sociale a été plus importante que prévue.

580.366.12 Frais de fonctionnement organisat. MIS Matran
580.366.30 Aide matérielle, MIS Commune de Matran
580.451.05 Participation du canton frais d'assistance Matran
580.452.02 Récupération frais d'assistance Matran
580.452.25 Part de Matran, remboursement aide matérielle

Budget : CHF 320'900.00 (Charge) Comptes : CHF 279'321.35 Disponible : CHF 41'578.65
Budget : CHF 320'900.00 (Produit) Comptes : CHF 279'321.35 Manco : CHF 41'578.65

Le montant relatif à l'aide matérielle pour Matran est en-dessous des prévisions malgré la situation liée au COVID-19. Les aides fédérales et cantonales ont permis de repousser le recours à l'aide sociale pour un certain nombre de personnes précarisées durant 2020, en lien avec la crise COVID-19. Il s'agit essentiellement des RHT, des indemnités de chômage supplémentaires et des assurances perte de gain Coronavirus pour les indépendants. Les montants de l'aide sociale pour Matran ont été moins élevés que prévus, tandis que les récupérations des frais d'assistance sont restées très proches du budget ; il en résulte des charges communales et cantonales moins élevées que prévues. L'entier des charges nettes pour le mandat de gestion de l'aide sociale pour la Commune de Matran a été totalement récupéré et refacturé.

580.451.15 Remboursement LASoc de l'aide sociale par district

Budget : CHF 128'432.20 Comptes : CHF 218'187.65 Gain : CHF 89'755.45

Le montant total de l'aide sociale pour le district de la Sarine est distribué sur l'ensemble des communes avec une répartition au prorata de la population légale. Les remboursements ou charges liées à ce compte dépendent de facteurs extra-communaux pour lesquels il est difficile d'avoir de la visibilité.

580.482.05 Prélèvement sur la réserve d'aide au logement (990.482.05)

Budget : CHF 220'000.00 Comptes : CHF 390'000.00 Gain : CHF 170'000.00

Le prélèvement était budgétisé dans le compte 990.482.05 par CHF 220'000.00 et correspondait à la dépense prévue pour 2020. Suite à la remarque des réviseurs, cette rubrique a été ramenée dans le chapitre 580, où se situe la dépense de l'aide au logement. Lors de l'établissement du budget 2021, le Conseil communal avait réanalysé la situation de cette réserve, qui devra être dissoute entièrement avec l'introduction de MCH2. Il a décidé d'augmenter la part de dissolution en 2020, le solde étant prévu en 2021.

583 Office communal du travail

583.301.20 Traitements du personnel auxiliaire (PAR) VSG

Budget : CHF 400'000.00 Comptes : CHF 287'941.95 Disponible : CHF 112'058.05

Afin de respecter les mesures sanitaires mises en place pour se protéger et lutter contre la propagation du COVID-19, les emplois de type PAR n'ont pu être mis en place que partiellement durant l'année 2020.

583.301.30 Traitement du personnel auxiliaire (PAR) Matran

Budget : CHF 50'000.00 Comptes : CHF 13'600.05 Disponible : CHF 36'399.95

Afin de respecter les mesures sanitaires mises en place pour se protéger et lutter contre la propagation du COVID-19, les emplois de type PAR n'ont pu être mis en place que partiellement durant l'année 2020.

583.461 Subvention cantonale Projet Job

Budget : CHF 10'000.00 Comptes : CHF 0.00 Manco : CHF 10'000.00

La demande de subvention déposée par la Commune a été refusée par le Canton. Une analyse au niveau cantonal est en cours afin de dresser un état des lieux des mesures et des structures soutenant l'insertion professionnelle des jeunes et la question d'intégrer les mesures communales sera étudiée.

6 Transports et communications

620 Routes communales

620.314.02 Entretien des chemins communaux

Budget : CHF 50'000.00 Comptes : CHF 58'689.15 Excédent : CHF 8'689.15

La réfection de l'enrobé de l'ancien terrain de basket transformé en skate-park à Villars-Vert et les nouveaux modules ont été imputés dans ce compte. Il s'agit d'une dépense non prévue dans le budget initial, résultant d'une opportunité et permettant de limiter les frais (entreprise déjà sur place pour la passerelle).

620.314.32 Assainissement des éclairages publics

Budget : CHF 30'000.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 30'000.00

Aucune campagne d'assainissement de rue ou de quartier n'a été effectuée en 2020.

620.318.60 Frais d'études

Budget CHF 160'000.00

Comptes : CHF 120'812.10

Disponible : CHF 39'187.90

- **Routes de Villars et Fort-St-Jacques**

L'étude d'avant-projet routier des arrêts de bus a été interrompue pour pouvoir être coordonnée avec le projet d'assainissement de la route et du bruit routier et préalablement étudier la requalification de l'axe (mesure prévue au projet d'agglomération).

Dépense CHF 18'362.60

- **Trans-Agglo, tronçon intercommunal**

Les études de projet se sont poursuivies avec les questions d'acquisition de terrains et de coordination avec les CFF avec l'appui d'un bureau spécialisé (frais répartis entre Avry, Matran, Corminboeuf et Villars-sur-Glâne).

Dépense CHF 2'960.10

- **Trans-Agglo, tronçon Croset - Platy**

Les études de projet se sont poursuivies avec le traitement du résultat de la consultation préalable des services et la mise à jour du projet.

Dépense CHF 15'018.20

- **Trans-Agglo, passage inférieur Cormanon**

Les études de projet ont été interrompues suite à l'examen préalable pour régler les questions d'emprises.

Dépense CHF 0.00

- **Place arborée, avant-projet**

En suspens en attendant l'avancement du projet de passage inférieur de la Trans-Agglo et la définition des liaisons de mobilité douce vers le carrefour de Belle-Croix et le parc de Cormanon, par le biais d'une étude de mobilité.

Dépense CHF 0.00

- **Route de Matran**

Une coordination préalable avec le Canton a été menée en marge de leur projet d'assainissement au bruit de la route pour clarifier les itinéraires de mobilité douce à développer en tenant compte de la planification cantonale. En attendant une réponse claire de leur part, notamment vis-à-vis de la prise en charge des aménagements cyclables, les études n'ont pas été lancées.

Dépense CHF 0.00

- **Route de la Glâne**

Prestations du projet définitif, piloté par le SPC.

Dépense CHF 12'157.15

- **Route du Bugnon**

Le mandat d'étude pour le concept de requalification a été finalisé.

Dépense CHF 21'298.75

- **Route de Cormanon**

Une étude de requalification de l'axe (mesure prévue au projet d'agglomération) a été lancée pour définir les aménagements nécessaires pour les bus et la mobilité douce, en vue d'une desserte par les lignes 5 et 7.

Dépense CHF 17'718.20

- **Masterplan et requalification du carrefour Belle-Croix**

Un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été désigné fin 2020 pour établir et suivre l'appel d'offres des études du réaménagement du carrefour.

Dépense CHF 0.00

- **Ruisseau de l'Ile**

L'étude de faisabilité de la mise à ciel ouvert du ruisseau a été finalisée.

Dépense CHF 2'625.85

- **Route des Dailles, zone 30**

En attente du retour d'examen préalable du Canton pour poursuivre le projet.

Dépense CHF 0.00

- **Rte du Petit-Moncor - Arrêts de bus**

Prestations du bureau d'Ingénieurs pour l'étude de mobilité et l'avant-projet.

Dépense CHF 8'752.45

- **Etude de gestion du stationnement**

La révision du Plan directeur de la modération et du stationnement (PDMS) a été lancée auprès d'un bureau spécialisé en mobilité. Des adaptations de la signalisation ont été réalisées aux parkings des écoles de Villars-Vert et des Rochettes.

Dépense CHF 11'410.00

- **Légalisation des sentiers**

La légalisation des sentiers communaux s'est poursuivie (parc urbain de Cormanon et sentier de Planafaye).

Dépense CHF 7'063.45

- **Procédure pour le skate-park**

Honoraires de géomètre, feuille officielle et émoluments des services cantonaux pour le permis de construire.

Dépense CHF 3'445.35

650 Service des transports publics

650.366.10 Encouragement plan de mobilité

Budget : CHF 25'000.00

Comptes : CHF 49'860.55

Excédent : CHF 24'860.55

31 collaborateurs/trices de la Commune et de l'ACoPol ainsi que, pour la première fois, 55 collaborateurs/trices de l'Etat travaillant dans les écoles ont bénéficié des encouragements visant à favoriser leurs déplacements pendulaires (domicile-travail) en mobilité douce et en transports publics, ce pour un montant total de CHF 26'078.30. Par ailleurs, 20 collaborateurs (10 de plus qu'en 2019) ont bénéficié d'une subvention pour

l'achat d'un vélo électrique représentant un montant total de CHF 22'410.50. La dépense supplémentaire est néanmoins compensée par les recettes des vignettes de stationnement, également dues par les employé-e-s de l'Etat (compte 650.427.90).

Pour les déplacements professionnels au sein de l'Agglomération, 1 carte TPF prépayée a été rechargée pour un montant de CHF 200.00 et 4 abonnements Business auprès de Publibike (vélos en libre-service) ont été pris pour un montant de CHF 129.25. Le solde des charges (CHF 1'042.50) résulte de l'impression des vignettes de stationnement.

650.382 Attribution bénéfique plan de mobilité

Budget : CHF 35'000.00 Comptes : CHF 23'659.45 Disponible : 11'340.55 CHF

Le plan de mobilité de l'administration communale fonctionne au niveau comptable sous la forme d'un pot commun. Les recettes du compte de fonctionnement 650.427.90, liées à la facturation des vignettes de stationnement, servent à alimenter le compte des encouragements 650.366.10. Le solde, qui résulte de la différence entre les recettes et les dépenses, est capitalisé par le biais du présent compte et viré au passif du bilan.

650.427.90 Recettes plan de mobilité

Budget : CHF 60'000.00 Comptes : CHF 73'520.00 Gain : CHF 13'520.00

Durant l'année 2020, 141 collaborateurs/trices de l'Etat de Fribourg (sites des écoles) ont acheté une vignette de stationnement et 75 collaborateurs/trices de l'administration communale.

650.462.01 Participation de l'Agglo, subvention voie de bus, chemin du Pensionnat

Budget : CHF 25'000.00 Comptes : CHF 0.00 Manco : CHF 25'000.00

La demande de subvention auprès de l'Agglomération n'a pas été effectuée suite à la mesure provisoire car celle-ci n'a pas été pérennisée et une mesure définitive est en projet. La demande de subventionnement sera soumise à l'Agglomération de Fribourg une fois la mesure réalisée, conformément aux dispositions de subventionnement de l'Agglomération et tel qu'annoncé dans le message de demande de crédit d'investissement approuvée par le Conseil général le 11 février 2021.

7 Protection de l'environnement

700 Service des eaux (EP eau potable) (hors taxe)

700.312.10 Achat d'eau au Consortium de Fribourg

Budget : CHF 470'000.00 Comptes : CHF 539'146.80 Excédent : CHF 69'146.80

L'année 2020 ayant été relativement sèche, les livraisons d'eau de nos sources, du GABG (Groupement d'adduction d'eau du bas Gibloux) et de Farvagny ont fourni moins d'eau qu'habituellement. Nous avons donc une augmentation des achats d'eau au Consortium.

700.312.20 Autres achats d'eau

Budget : CHF 157'000.00 Comptes : CHF 140'642.70 Disponible : CHF 16'357.30

L'année 2020 ayant été relativement sèche, les livraisons d'eau du GABG et de Farvagny ont produit moins d'eau qu'habituellement, ce qui s'est traduit par une diminution de ces achats d'eau, lesquelles ont été compensés par les achats au Consortium de Fribourg.

700.332 Amortissements complémentaires

Budget : CHF 571'100.00 Comptes : CHF 38'801.70 Disponible : CHF 532'298.30

L'amortissement comptabilisé en 2020 est faible en raison du peu d'investissements réalisés durant l'exercice, d'une part, et d'autre part car la valeur au 1^{er} janvier 2020 du réseau était déjà réduite à CHF 1.00.

700.390 Imputation interne des charges d'intérêts

700.490 Imputation interne des intérêts produits sur la réserve

Budget : CHF 2'695.60 Comptes : CHF 32'635.55 Excédent : CHF 29'939.95

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 32'464.45 Gain : CHF 32'464.45

Le compte 710.490 a été créé en 2019 sur demande des réviseurs, après l'élaboration du budget 2020. En effet, pour obtenir la transparence des opérations comptables, les comptes ainsi présentés démontrent la trace dans ce chapitre des écritures financières qui transitent dans le chapitre 940. Ce montant représente l'intérêt octroyé à la réserve au bilan pour le renouvellement des installations du réseau d'eau potable, au taux moyen de la dette 2020, soit 0,882 %. La charge nette entre ces deux rubriques représente CHF 171.10, bien inférieure au budget de CHF 2'695.60.

710 Canalisations (EU eaux usées) (hors taxe)

710.390 Imputation interne des charges d'intérêts

710.490 Imputation interne des intérêts produits sur la réserve

Budget : CHF 7'551.30 Comptes : CHF 76'680.85 Excédent : CHF 69'129.55

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 73'168.75 Gain : CHF 73'168.75

Comme pour l'eau potable, le compte 711.490 a été créé en 2019 sur demande des réviseurs, après l'élaboration du budget 2020. En effet, pour obtenir la transparence des opérations comptables, les comptes ainsi présentés démontrent la trace dans ce chapitre des écritures financières qui transitent dans le chapitre 940. Ce montant représente l'intérêt octroyé à la réserve au bilan pour le renouvellement des installations du réseau d'eaux usées, au taux moyen de la dette 2020, soit 0,882 %. La charge nette entre ces deux rubriques représente CHF 3'512.10, bien inférieure au budget de CHF 7'551.30.

711 Station d'épuration des eaux (STEP) (hors taxe)

711.315.10 Entretien des installations et machines

Budget : CHF 186'000.00 Comptes : CHF 211'677.57 Excédent : CHF 25'677.57

Les deux compresseurs servant à l'alimentation en air comprimé ont été remplacés, de même que les deux surpresseurs servant à l'alimentation en air de process des dessableurs et le surpresseur servant à l'extraction du sable, ainsi que la pompe Mammoth. Les luminaires à vapeur de mercure des candélabres mis en service en 1980, qui ne sont plus fabriqués et dont les pièces de rechange ne sont plus disponibles, ont également été remplacés par des LED à faible consommation d'énergie. Enfin, le remplacement du tamiseur de boues

Strainpress servant à la séparation des fibres/filasses des boues de la digestion, qui est tombé en panne, s'est avéré nécessaire.

711.315.13 Remplacement des installations de dégrillage

Budget : CHF 910'000.00 Comptes : CHF 1'976.00 Disponible : CHF 908'024.00

Un appel d'offres pour le remplacement des dégrilleurs a été effectué et le mandat a été attribué. Les travaux ont néanmoins été reportés au début 2021 en attendant le permis de construire pour le nouveau local technique, nécessaire pour accueillir la totalité des armoires de distribution électrique servant au fonctionnement des installations électromécaniques de prétraitement hors de la zone inondable.

711.318.50 Etude de l'agrandissement de la STEP

Budget : CHF 107'000.00 Comptes : CHF 37.20 Disponible : CHF 106'962.80

Le Service de l'Environnement a renforcé les exigences de rejet en lien avec le déficit de qualité des eaux du lac de Schiffenen, comme pour les STEP de Fribourg, Pensier et Marly. La notice sur les valeurs de rejet a donc dû être mise à jour et l'étude d'avant-projet de traitement des micropolluants a démarré plus tard.

711.318.55 Protection contre les crues

Budget : CHF 30'000.00 Comptes : CHF 1'155.99 Disponible : CHF 28'844.01

Au vu des fortes contraintes liées à la protection des biens culturels vis-à-vis du site de St-Apolline et du chemin de Compostelle, le dossier des mesures de protection contre les crues a été complété par une note de synthèse et des plans de situation et profils schématiques de chaque variante, avant d'être soumis pour demande préalable auprès du Canton. Les études d'avant-projet ont dès lors été reportées.

711.382 Attribution au fonds de remplacement

Budget : CHF 000'000.00 Comptes : CHF 300'000.00 Excédent : CHF 300'000.00

Les comptes 2020 de la STEP sont excellents étant donné que la dépense pour le remplacement des installations de dégrillage a été reportée en 2021 ; elle devait être financée partiellement par un prélèvement sur la réserve intercommunale. Dès lors les comptes 2020 ont permis d'attribuer à la réserve ce montant de CHF 300'000.00 qui n'avait pas été budgétisé.

711.390.10 Imputation interne des charges d'intérêts

711.490.20 Imputation interne des intérêts produits sur la réserve

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 17'189.80 Excédent : CHF 17'189.80
Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF 17'189.80 Gain : CHF 17'189.80

Comme pour l'eau potable et les canalisations, le compte 711.490.20 a été créé en 2019 sur demande des réviseurs, après l'élaboration du budget 2020. En effet, pour obtenir la transparence des opérations comptables, les comptes ainsi présentés démontrent la trace dans ce chapitre des écritures financières qui transitent dans le chapitre 940. Ce montant représente l'intérêt octroyé à la réserve intercommunale au bilan pour le renouvellement des installations de la STEP, au taux moyen de la dette 2020, soit 0,882 %. La charge nette entre ces deux rubriques est de CHF 0.00.

711.435 Prestations de services à des tiers

Budget : CHF 92'800.00

Comptes : CHF 168'171.45

Gain : CHF 75'371.45

En raison de la crise sanitaire, tous les travaux prévus en 2020 n'ont pas pu être réalisés. Toutefois, durant l'automne 2020, à la demande de la Commune de Neyruz, les employés de la STEP ont réalisé la révision complète de la partie électromécanique de son bassin d'eau pluviale pour un montant de CHF 58'000.00.

711.480 Prélèvement sur la réserve STEP (remplacement dégrilleurs)

Budget : CHF 700'000.00

Comptes : CHF 0.00

Gain : CHF 700'000.00

Le Comité de gestion de la STEP avait décidé lors de son Assemblée du budget 2020 de puiser dans la réserve intercommunale de la STEP pour la réalisation de ces travaux. En raison de la durée de la procédure d'obtention du permis de construire, les travaux ont été repoussés au printemps 2021.

720 Traitement des déchets (hors taxe)

720.310 Achats de sacs

Budget : CHF 28'000.00

Comptes : CHF 12'471.57

Disponible : CHF 15'528.43

Ce compte permet de couvrir l'achat des sacs plastiques utilisés pour les poubelles publiques (sacs noirs) ainsi que les sacs pour les crottes de chien. La réserve de sacs emmagasinée en 2019 a permis de passer l'année sans faire de commande groupée pour ces éléments. Seules de petites quantités ont été achetées pour des besoins spécifiques.

Les frais liés à l'achat des sacs pour le recyclage des déchets en plastique sont également imputés dans ce compte. À titre indicatif en 2020, 450 rouleaux de sacs destinés aux déchets en plastique ont été achetés par notre Commune pour un prix total de CHF 8'356.50. En volume, les sacs représentent environ 300 m3 de déchets plastiques, qui sont recyclés et revalorisés. Ce volume représente également un manque à gagner pour la Commune, car il s'agit d'autant de déchets qui ne se retrouvent pas dans les sacs taxés oranges. Le produit de la vente de ces sacs pour le recyclage des déchets en plastique est comptabilisé dans le compte 720.434.10 Taxe proportionnelle (au sac), pour un montant de CHF 10'404.00 en 2020.

720.311 Achats de conteneurs et bennes

Budget : CHF 42'000.00

Comptes : CHF 4'270.70

Disponible : CHF 37'729.30

Lors de l'élaboration du budget de fonctionnement, nous avons prévu le remplacement d'une benne compacteuse qui se trouve à la déchetterie principale. En effet, en 2019, cette benne avait dû subir plusieurs interventions pour remplacer des composants sans qu'aucune solution durable n'ait pu être trouvée pour la remettre en état. A cette période, nous avons loué une benne de remplacement pendant plusieurs mois. Au vu de l'ancienneté de la benne (13 ans), la solution du remplacement définitif avait été retenue.

En 2020, nous avons été contactés par le fabricant. Le défaut avait été signalé et après analyse de leur part en interne, les ingénieurs ont proposé certaines adaptations sur le circuit hydraulique. Étant donné que les solutions proposées ne nécessitaient pas beaucoup de frais, nous avons décidé d'appliquer les recommandations à titre d'essai. La benne a finalement pu être réparée à satisfaction et le remplacement prévu initialement a été abandonné.

720.315.10 Entretien véhicules et machines

Budget : CHF 1'800.00

Comptes : CHF 9'595.30

Excédent : CHF 7'795.30

Ce compte permet de couvrir les frais de réparations et d'entretien de la camionnette poubelle et de la camionnette des cantonniers par l'atelier communal. En 2020, la camionnette poubelle de 3.5 t, acquise en 2013 et équipée de multiples capteurs et d'un circuit hydraulique complexe, a dû être réparée à plusieurs reprises à l'externe, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires. Il s'agit de dépenses non prévisibles. Par ailleurs, la camionnette des cantonniers achetée en 2018 a dû être rehaussée de ridelles afin de pouvoir charger davantage de matériel.

720.318.50 Taxe d'incinération des ordures

Budget : CHF 358'000.00

Comptes : CHF 338'500.40

Disponible : CHF 19'499.60

Le volume de déchets incinérables est resté stable en comparaison à 2019. Lors de l'élaboration du budget, les services communaux avaient pris en considération une augmentation potentielle des volumes en lien avec les nouvelles constructions immobilières en cours.

720.318.80 Ramassage de tiers et élimination des déchets

Budget : CHF 325'000.00

Comptes : CHF 349'772.75

Excédent : CHF 24'772.75

Afin de pouvoir récupérer la TVA, les charges liées au transport et au traitement des déchets provenant du balayage des routes ont été imputées sur ce compte. Au total, les charges en question représentent environ CHF 15'000.00 pour 2020. De plus, le traitement du papier a occasionné des coûts supplémentaires. Les tarifs étant dépendants du marché mondial, nous avons tablé sur une stabilisation en cours d'année. En temps normal, nous percevons des ristournes sur la vente de cette matière. En 2020, nous avons systématiquement dû payer pour le traitement et l'élimination du papier, ce qui a entraîné une dépense de CHF 19'000.00 alors que le budget initial prévoyait une couverture partielle de cette charge.

720.318.95 Surveillance outsourcée des déchetteries

Budget : CHF 9'500.00

Comptes : CHF 17'374.55

Excédent : CHF 7'874.55

Durant la période de confinement liée au COVID, nous avons fait appel à des agents externes pour réguler les accès à la déchetterie principale. En effet, selon les recommandations de l'OFSP, le nombre de personnes devait être régulé aux endroits ouverts au public. La déchetterie étant un emplacement très fréquenté, des mesures supplémentaires ont dû être mises sur pied. Les surveillances aux points de collectes ont également été maintenues durant cette période particulière. À titre d'information, des ordonnances pénales pour un montant total de CHF 10'870.00 ont été établies par le biais de ces contrôles (voir compte 720.431.10).

720.434.01 Produit de l'aluminium et du fer

Budget : CHF 15'000.00

Comptes : CHF 2'653.90

Manco : CHF 12'346.10

Les ristournes touchées par la vente de la ferraille sont soumises aux marchés internationaux. En 2019, le prix moyen était de CHF 70.- par tonne. En 2020, les ristournes moyennes ont baissé à CHF 23.- par tonne alors que les quantités de déchets ramassés ont légèrement augmenté. Étant donné le bas niveau des ristournes, il n'a pas été possible d'atteindre l'objectif fixé.

720.434.10 Taxe proportionnelle (au sac)

Budget : CHF 600'000.00

Comptes : CHF 567'637.21

Manco : CHF 32'362.79

Comme mentionné sous rubrique 720.310 Achats de sacs, environ 300 m3 de déchets plastiques ont pu être recyclés et revalorisés grâce aux sacs spécifiques pour ces déchets. D'une part cela diminue la vente des sacs taxés oranges, et d'autre part l'augmentation de la population estimée pour 2020 n'a pas eu lieu : celle-ci a même baissé de 26 personnes pour atteindre 12'202 habitants au 31.12.2020, ce qui a pour conséquence que les recettes budgétisées de CHF 600'000.00 n'ont pas pu être atteintes.

750 Energies renouvelables

750.366 Promotion développement durable

Budget : CHF 40'000.00

Comptes : CHF 4'400.00

Disponible : CHF 35'600.00

La Commune a subventionné le cours de conduite à vélo organisé par l'APEV (Association de Parents d'Elèves de Villars-sur-Glâne) et PRO VELO pour un montant total de CHF 900.00. La pratique du VTT dans les forêts du Grand Fribourg a explosé ces dernières années, provoquant des problèmes de cohabitation entre les différents utilisateurs de la forêt et avec les exploitants forestiers. De ce fait, le Service forêt et nature a décidé de lancer une étude pour développer un réseau de VTT dans le Grand Fribourg. La Commune de Villars-sur-Glâne, qui fait partie du groupe de travail, a contribué à hauteur de CHF 3'500.00 pour les études.

790 Aménagement du territoire

790.318 Frais d'études et projets

Budget : CHF 180'000.00

Comptes : CHF 25'831.70

Disponible : CHF 154'168.30

- **Cormanon, zone centre interface place arborée et place minérale**

Ces études sont en attente du résultat des études de la Trans-Agglomération (PI Cormanon et concept de mobilier/éclairage de l'agglomération).

Dépense CHF 0.00

- **Bertigny développements**

Les études relatives à ces développements n'ont pas été lancées, les résultats des réflexions cantonales étant encore inconnus dans ce secteur.

Dépense CHF 0.00

- **Place urbaine de Belle-Croix**

Les prestations liées au cahier des charges pour la mise au concours d'un PAD dans le secteur du Masterplan ont été reportées du fait des incertitudes liées à l'approbation du PAL (quota de mises en zone avec le nouveau PDCant).

Dépense CHF 0.00

- **Suivi du PAL et des planifications**

Hormis les prestations de l'urbaniste pour la révision du PAL en vue de l'approbation par la DAEC et pour l'analyse de dossiers spécifiques présentés en Commission d'aménagement, des études ont été engagées pour la densification.

Dépense CHF 25'831.70

- **Mise à jour des PAD suite à la révision du PAL**
Les études sont en attente de la décision d'approbation du PAL.
Dépense CHF 0.00
- **PAD « Le Croset » études préliminaires**
Les études préliminaires n'ont pas démarré, au vu des incertitudes liées à l'approbation du PAL, et notamment la mise en zone de ce secteur.
Dépense CHF 0.00
- **PAD Vallon de Villars**
Les prestations relatives au projet de valorisation de la route de l'Eglise - chemin des Rochettes, PAD Vallon de Villars n'ont pas été exécutées pour les mêmes raisons que ci-dessus. De surcroît, des réflexions étaient en cours auprès de Celsius pour développer le CAD dans ce secteur.
Dépense CHF 0.00
- **Vallon de Villars, parc boisé**
L'étude préliminaire au projet de parc boisé avec réhabilitation du talweg du ruisseau n'a pas démarré, l'approbation du PAD étant liée à celle du PAL.
Dépense CHF 0.00

8 Economie

810 Forêts

810.314.20 Aménagement des chemins forestiers

Budget : CHF 5'000.00

Comptes : CHF 9'566.50

Excédent : CHF 4'566.50

Les chemins forestiers sont régulièrement entretenus par les services communaux. Il s'agit pour la majeure partie du temps de rajouter des copeaux de bois. En 2020, nous avons dû entreprendre des travaux de consolidation des axes principaux dans le secteur de Belle-Croix. Le coffre du chemin a dû être remplacé pour limiter les déformations. Les dévers du chemin ont également été repris pour permettre l'évacuation des eaux de ruissellement.

9 Finances et impôts

900 Impôts

900.318.10 Frais perception impôt source catégorie PP 308

Budget : CHF 8'000.00

Comptes : CHF 20'186.25

Excédent : CHF 12'186.25

Il s'agit d'une nouvelle taxe de perception instaurée par le canton sans avis préalable en 2019, pour laquelle il était difficile d'estimer un montant pour le budget 2020. On constate toutefois que la charge pour 2020 de CHF 20'186.25 est dans la même lignée que celle de 2019, qui s'est montée à CHF 18'276.70.

900.400 **Impôt sur le Revenu des Personnes physiques années précédentes**
900.400.05 **Impôt sur le Revenu des Personnes physiques année courante**

Budget : CHF 23'215'000.00 Comptes : CHF 20'794'175.60 net Manco : CHF 2'420'824.40

2020 est le 2ème exercice consécutif qui indique séparément les soldes d'impôts différenciés en l'année courante et les années précédentes. Toutefois, cette méthode n'était pas encore connue au moment de l'élaboration du budget 2020, par conséquent le budget ne prévoyait qu'une seule ligne. Ce commentaire est valable pour les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques autant que sur le bénéfice et le capital des personnes morales.

Dans les recettes comptabilisées, le montant de - CHF 120'824.40 représente le manque à gagner des provisions pour les années antérieures. Une diminution de 10 % par rapport au budget a été appliquée sur l'estimation des impôts 2020, liée au COVID-19, tant pour les revenus qui n'auraient pas été entièrement touchés que pour les dividendes qui n'auraient pas été intégralement versés aux personnes physiques. Les impôts rappelés et les impôts sur le bénéfice de liquidation, compris dans cette rubrique, représentent CHF 89'584.55.

900.400.10 **Impôt sur la Fortune des Personnes physiques années précédentes**
900.400.15 **Impôt sur la Fortune des Personnes physiques année courante**

Budget : CHF 2'600'000.00 Comptes : CHF 2'354'489.85 net Manco : CHF 245'510.15

Dans les recettes comptabilisées, le montant de + CHF 14'489.85 représente le surplus sur les provisions pour les années antérieures. Une diminution de 10 % par rapport au budget été appliquée sur l'estimation des impôts 2020, liée au COVID-19, dans le sens que les personnes ayant eu un revenu à la baisse auraient eu à recourir à leur épargne durant l'année. Les impôts rappelés, compris dans cette rubrique, représentent CHF 61'762.20.

900.401 **Impôt sur le Bénéfice des Personnes morales années précédentes**
900.401.05 **Impôt sur le Bénéfice des Personnes morales année courante**

Budget : CHF 17'645'000.00 Comptes : CHF 16'626'433.45 Manco : CHF 1'018'566.55

Dans les recettes comptabilisées, le montant de + CHF 1'851'173.45 représente le surplus sur les provisions pour les années antérieures. Une diminution de 16 % par rapport au budget a été appliquée sur l'estimation des impôts 2020 : ces estimations tiennent compte de tous les éléments portés à notre connaissance au moment du bouclage des comptes notamment par rapport aux difficultés rencontrées par certaines personnes morales en raison de la pandémie.

900.401.10 **Impôt sur le Capital des Personnes morales années précédentes**
900.401.10 **Impôt sur le Capital des Personnes morales année courante**

Budget : CHF 260'000.00 Comptes : - CHF 62'131.75 Manco : CHF 322'131.75

Dans les recettes comptabilisées, le montant de - CHF 192'131.75 représente le manque à gagner des provisions pour les années antérieures, dont CHF 39'921.80 pour 2018 et CHF 150'272.30 pour 2019. Une diminution de 50 % par rapport au budget a été appliquée sur l'estimation des impôts 2020 : ces estimations tiennent compte de tous les éléments portés à notre connaissance au moment du bouclage des comptes notamment par rapport aux difficultés rencontrées par certaines personnes morales en raison de la pandémie. Pour certaines entreprises bien établies, l'année 2020 pourrait être synonyme de perte comptable et de diminution des capitaux propres. Là encore, l'inconnue des effets réels de la nouvelle réforme fiscale des entreprises demeure.

900.402 Contribution immobilière des Personnes physiques
900.402.01 Contribution immobilière des Personnes morales

Budget : CHF 2'200'000.00 Comptes : CHF 2'389'137.95 Gain : CHF 189'137.95
Budget : CHF 2'900'000.00 Comptes : CHF 2'913'669.85 Gain : CHF 13'669.85

Ces montants représentent principalement la contribution immobilière 2020 facturée. Les seuls reliquats des années précédentes correspondent à des modifications de valeurs fiscales d'immeubles, dues par exemple à des travaux et ou de nouvelles constructions qui se terminent.

900.404 Impôt sur les mutations immobilières

Budget : CHF 1'000'000.00 Comptes : CHF 2'704'988.20 Gain : CHF 1'704'988.20

Pour la 2^{ème} année consécutive, ces recettes dépassent largement 2 millions. Il s'agit principalement d'importants achats immobiliers effectués par des investisseurs ainsi que de nombreuses transactions immobilières pour de nouveaux logements au Platy Centre II.

900.439.10 Extourne provision PF 17-Réforme fiscale

Budget : CHF 2'000'000.00 Comptes : CHF 2'000'000.00 Gain : CHF 0.00

La 1^{ère} tranche de cette provision a été dissoute conformément au budget. Pour mémoire, cette provision a été constituée à hauteur de CHF 4'050'000.- avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réforme fiscale des entreprises. Il est prévu de dissoudre le solde de manière dégressive sur les deux prochains exercices comptables 2021 et 2022, respectivement pour CHF 1'150'000.00 et CHF 900'000.00.

940 Gérance de la fortune

940.321 Intérêts des dettes et courtage

Budget : CHF 880'300.00 Comptes : CHF 639'215.95 Disponible : CHF 241'084.05

Le report de certains investissements, ainsi que les excellentes conditions obtenues lors des renouvellements de crédits ont pour conséquence la diminution de ce poste et l'écart non négligeable avec le budget, en lien avec la dette brute qui a diminué de CHF 1'000'000.00 en 2020, et qui se monte à CHF 79'000'000.00 au 31.12.2020. Le taux moyen de la dette a diminué de 1,022 % à 0,882 % par rapport à 2019. Une partie des emprunts a été renouvelé à taux négatif, dont les recettes d'intérêts ont été comptabilisées dans le compte 940.420.

940.330 Amortissements financiers obligatoires

Budget : CHF 3'167'399.00 Comptes : CHF 3'025'741.25 Disponible : CHF 141'657.75

Ce poste indique une valeur comptable inférieure au budget en raison du retard pris pour certains investissements prévus.

990 Postes non ventilables

990.319 Dépenses non spécifiées art. 91 Lco

Budget : CHF 120'000.00

Comptes : CHF 61'036.95

Disponible : CHF 58'963.05

- **Platy Centre II / Remise en état du cheminement existant sur l'article 3332** CHF 10'262.85

Les Services techniques ont remarqué que le chemin existant (1.60 m de largeur) entre la route des Martinets et la route du Centre Sportif se profile comme le cheminement favori des écoliers du nouveau quartier, ainsi que des quartiers existants du Verger et des Martinets. Partant de ce constat, les Services techniques estiment que le gabarit de 1.60 m risque de ne pas être suffisant pour une sécurité optimale des enfants. Un élargissement du cheminement à 3.00 m s'impose pour satisfaire la demande à long terme (confort et sécurité). Par souci d'économie, ces travaux ont été réalisés en synergie avec la remise en état du chemin par le maître d'ouvrage du quartier Platy Centre II. La Commune a pris exclusivement à sa charge les frais de surcoût de l'élargissement de 1.40 m.

- **Réalisation d'une paroi anti-bruit à la route du Soleil** CHF 50'774.10

Le cadastre et l'étude d'assainissement au bruit routier sur les routes communales ont identifié la nécessité de protéger le bâtiment n°1 du chemin de la Forêt, situé le long de la route du Soleil, par une paroi anti-bruit à l'horizon 2018. La réalisation de ces travaux était planifiée simultanément au prolongement du trottoir sur la route du Soleil prévu dans le cadre du projet de modération de la route des Dailles. Ce projet a été retardé en raison des négociations pour les emprises et est actuellement à l'examen préalable au Canton. Budgétisé dans les investissements de 2020 pour un montant de CHF 80'000.00, le montant des travaux s'élève finalement à CHF 50'774.10. Dès lors, le Conseil communal a décidé, dans sa séance du 5 octobre 2020, de lancer rapidement les travaux et de les imputer sur le budget de fonctionnement dans le compte des dépenses non spécifiées.

COMPTES DES INVESTISSEMENTS 2020

0. ADMINISTRATION

030.506	Renouvellement de l'informatique de l'administration communale		
030.506.10	Migration plateforme informatique et gestion électronique de documents		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 09.12.2010	Fr.	131'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 28.02.2013	Fr.	396'300.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 09.03.2017	Fr.	<u>150'000.00</u>
•	Crédit total accordé	Fr.	677'300.00
-	Investissement 2011	Fr.	89'644.80
-	Investissement 2012	Fr.	74'594.60
-	Investissement 2013	Fr.	1'451.50
-	Investissement 2014	Fr.	13'848.30
-	Investissement 2015	Fr.	76'632.75
-	Investissement 2016	Fr.	34'069.70
-	Investissement 2017	Fr.	289'589.20
-	Investissement 2018	Fr.	28'729.50
-	Investissement 2019	Fr.	34'175.20
-	Investissement 2020	Fr.	<u>17'587.40</u>
	Crédit non utilisé (définitif)	Fr.	16'977.05
030.506.25	Renouvellement hardware et software administration		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 24.06.2020	Fr.	135'000.00
-	Investissement 2020	Fr.	<u>109'195.65</u>
	Crédit non utilisé (définitif)	Fr.	25'804.35
030.506.30	Renouvellement logiciel Service social		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 24.06.2020	Fr.	115'000.00
-	Investissement 2020	Fr.	<u>89'296.20</u>
	Crédit disponible (provisoire)	Fr.	25'703.80
030.506.35	Système de gestion du temps		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 03.10.2019	Fr.	52'000.00
-	Investissement 2019	Fr.	29'645.15
-	Investissement 2020	Fr.	<u>1'507.80</u>
	Crédit disponible (provisoire)	Fr.	20'847.05

1. ORDRE PUBLIC

140.506.01 Remplacement véhicule Service du feu 140.661 Subvention ECAB sur achat du véhicule feu

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 03.10.2019, net	Fr.	118'340.00
-	Investissement 2020	Fr.	205'567.00
-	Subvention ECAB 2020	(-) Fr.	<u>82'226.80</u>
	Dépassement de crédit (définitif)	(-) Fr.	5'000.20

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

290.503.50 Etude et construction d'un nouveau centre scolaire du Platy

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 28.02.2013	Fr.	275'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 20.03.2014	Fr.	1'100'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 28.05.2015	Fr.	450'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 10.12.2015	Fr.	<u>25'050'000.00</u>
	Crédit total brut accordé	Fr.	26'875'000.00
	Subventions estimées à recevoir	(-) Fr.	1'250'000.00
	Prélèvement à effectuer sur la réserve PC	(-) Fr.	<u>300'000.00</u>
•	Crédit total net	Fr.	25'325'000.00
-	Investissement 2013	Fr.	180'102.40
-	Investissement 2014	Fr.	292'178.00
-	Investissement 2015	Fr.	849'890.35
-	Investissement 2016	Fr.	2'008'714.25
-	Investissement 2017	Fr.	6'469'006.35
-	Investissement 2018	Fr.	7'703'558.15
-	Investissement 2019	Fr.	5'717'367.15
-	Investissement 2020	Fr.	1'148'252.25
-	Subvention cantonale 2018	(-) Fr.	100'000.00
-	Subvention cantonale 2019	(-) Fr.	13'973.00
-	Subvention cantonale 2020	(-) Fr.	1'152'905.80
-	Subvention cantonale Minergie 2020	(-) Fr.	160'440.00
-	Subvention fédérale 2020	(-) Fr.	31'849.90
-	Prélèvement sur réserve des abris PC 2019	(-) Fr.	<u>297'000.00</u>
	Crédit non utilisé (définitif)	Fr.	2'712'099.80

290.506 Renouvellement informatique des écoles

•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 11.12.2019	Fr.	224'000.00
-	Investissement 2020	Fr.	<u>97'596.85</u>

Crédit disponible (provisoire)		Fr.	126'403.15
290.503.06	Démontage pavillons Cormanon, remise en état	Fr.	70'000.00
290.603	Vente des pavillons provisoires de Cormanon	(-) Fr.	270'000.00
•	Désinvestissement accordé par le Conseil général <i>en date du 03.10.2019, net</i>	(-) Fr.	200'000.00
-	<i>Désinvestissement 2019, acompte</i>	Fr.	27'000.00
-	<i>Désinvestissement 2020, solde</i>	Fr.	<u>243'000.00</u>
Crédit disponible (provisoire)		Fr.	70'000.00

3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

352.503.01	Raccordement chauffage CAD et taxe ancienne école		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 09.03.2017	Fr.	138'960.00
-	Investissement 2017	Fr.	25'621.85
-	Investissement 2018	Fr.	<u>350.00</u>
Crédit disponible (provisoire)		Fr.	112'988.15

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

620.501.01	Bertigny – Villars-Vert aménagement accrochage piétonnier Passerelle – place		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 02.10.2014, brut (dont Fr. 450'000.00 participation Agglo et Fr. 132'000.00 Etat)	Fr.	1'260'000.00
-	Investissement 2014	Fr.	440.05
-	Investissement 2015	Fr.	23'046.55
-	Investissement 2016	Fr.	30'240.00
-	Investissement 2018	Fr.	650.00
-	Investissement 2019	Fr.	487'593.45
-	Investissement 2020	Fr.	<u>918'069.60</u>
Dépassement de crédit (provisoire)		(-) Fr.	200'039.65
620.501.09	Entretien lourd selon plan de gestion du réseau routier PGRR-3		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 04.10.2018	Fr.	1'700'000.00

- Investissement 2019	Fr.	121'210.05
- Investissement 2020	Fr.	<u>44'305.80</u>

Crédit disponible (provisoire) Fr. 1'534'484.15

620.501.24 Modérations de trafic et concept de stationnement

• Crédit accordé par le Conseil général en date du 28.02.2002	Fr.	156'000.00
• Crédit accordé par le Conseil général en date du 17.06.2004	Fr.	1'350'000.00
- Investissement 2002	Fr.	117'140.35
- Investissement 2003	Fr.	13'959.00
- Investissement 2004	Fr.	184'420.95
- Investissement 2005	Fr.	283'751.00
- Investissement 2006	Fr.	126'808.15
- Investissement 2007	Fr.	10'846.15
- Investissement 2008	Fr.	44'544.10
- Investissement 2009	Fr.	79'830.55
- Investissement 2010	Fr.	44'936.75
- Investissement 2011	Fr.	111'887.95
- Investissement 2012	Fr.	132'235.70
- Investissement 2013	Fr.	20'660.70
- Investissement 2014	Fr.	17'919.40
- Investissement 2015	Fr.	21'615.35
- Investissement 2017	Fr.	8'078.80
- Investissement 2018	Fr.	46'858.25
- Investissement 2020	Fr.	174.95
- Participation des propriétaires 2006-2009	(-) Fr.	<u>81'072.10</u>

Crédit disponible (provisoire) Fr. 321'404.00

620.501.42 Participation secteur PAD 34 et 35

• Crédit accordé par le Conseil général en date du 01.06.2017	Fr.	68'600.00
- Investissement 2016	Fr.	3'780.00
- Investissement 2020	Fr.	<u>53'226.00</u>

Crédit non utilisé (définitif) Fr. 11'594.00

620.501.95 Dort-Verte secteur Rochettes

• Crédit accordé par le Conseil général en date du 05.10.2017	Fr.	334'000.00
- Investissement 2018	Fr.	336'916.00
- Investissement 2019	Fr.	<u>4'416.20</u>

Dépassement de crédit (définitif avant subvention 2021 de l'Agglo) (-) Fr. 7'332.20

620.501.97	Etudes PED Bertigny		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 14.03.2019	Fr.	35'000.00
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 03.10.2019	Fr.	100'000.00
-	Investissement 2019	Fr.	47'118.35
-	Investissement 2020	Fr.	<u>7'892.00</u>
	Crédit disponible (provisoire)	Fr.	79'989.65
620.501.100	Requalification route Cardinal-Journet		
620.631.06	Part. de tiers requalification route Cardinal-Journet		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 05.10.2017, net	Fr.	100'000.00
-	Investissement 2018	Fr.	174.95
-	Investissement 2019	Fr.	2'470.00
-	Investissement 2020	Fr.	134'494.70
-	Participation de tiers 2020	(-) Fr.	<u>69'207.00</u>
	Crédit disponible (provisoire)	Fr.	32'067.35
620.501.103	Trans-Agglo, tronçon Grand-Clos (PI)	Fr.	4'676'700.00
620.501.108	Trans-Agglo, tronçon Croset-Platy	Fr.	3'215'147.00
620.501.114	Trans-Agglo, tronçon Avry - VsG	Fr.	<u>2'250'000.00</u>
•	Sub-total crédit brut, avant subventions	Fr.	10'141'847.00
620.662.04	Subvention Agglo, tronçon Grand-Clos (PI)	(-) Fr.	4'273'536.00
620.662.06	Subvention Agglo, tronçon Croset-Platy	(-) Fr.	1'686'582.00
620.662.09	Subvention Agglo, tronçon Avry - VsG	(-) Fr.	<u>2'250'000.00</u>
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 24.06.2020, net	Fr.	1'931'729.00
-	Investissement 2020	Fr.	<u>36'210.80</u>
	Crédit disponible (provisoire)	Fr.	1'895'518.20
650.501	Aménagement des abris bus voyageurs		
•	Crédit accordé par le Conseil général en date du 28.02.2013	Fr.	355'000.00
-	Investissement 2014	Fr.	<u>107'592.75</u>
	Crédit disponible (provisoire)	Fr.	247'407.25

7. PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

700.501 Plan de renouvellement du réseau d'eau potable 2018 - 2022

•	Crédit lié accordé par le Conseil général en date du 14.12.2017	Fr.	3'710'000.00
-	Investissement 2018	Fr.	131'722.70
-	Investissement 2019	Fr.	283'257.51
-	Investissement 2020	Fr.	86'538.10
-	Subventions ECAB 2018 reçues	(-) Fr.	14'624.50
-	Subventions ECAB 2019 reçues	(-) Fr.	4'000.00
-	Subventions ECAB 2020 reçues	(-) Fr.	<u>40'557.10</u>

Crédit disponible (provisoire) Fr. 3'267'663.29

Ce crédit est entièrement couvert par l'utilisation de la réserve pour l'eau potable et la facturation des taxes de raccordement liées aux permis de construire.

710.501 Plan de renouvellement des canalisations 2019 - 2023

•	Crédit lié accordé par le Conseil général en date du 12.12.2018	Fr.	4'950'000.00
-	Investissement 2019	Fr.	300'589.57
-	Investissement 2020	Fr.	<u>815'502.80</u>

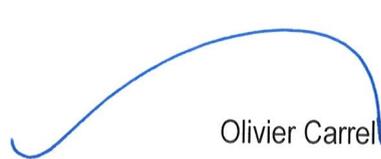
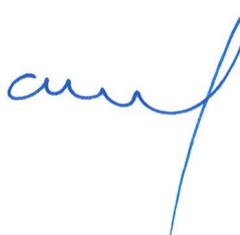
Crédit disponible (provisoire) Fr. 3'833'907.63

Ce crédit sera entièrement couvert par l'utilisation de la réserve de la protection des eaux et la facturation des taxes de raccordement liées aux permis de construire.

Le Conseil communal propose au Conseil général d'approuver les comptes 2020 tels que présentés ci-dessus.

approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 10 mai 2021

Le Conseiller communal responsable des finances


Olivier Carrel 

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



Le Syndic


Bruno MARMIER